



LE HANDI-PACTE FONCTION PUBLIQUE
GUYANE



CATALOGUE
DES **ACTEURS**
RESSOURCES
MOBILISABLES

DU HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE GUYANE

Janvier 2021

Le mot de Mme Nadine Montbrun,

Directrice Territoriale Handicap du FIPHFP Antilles-Guyane

L'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique est un challenge collectif et personne ne doit être seul devant cet enjeu !

Chaque référent handicap, chaque fonction RH, chaque employeur, peut compter sur une équipe de professionnels et d'experts riche et diversifiée pour répondre à l'ambition d'inclusion.

Ce catalogue des acteurs locaux est ainsi pour chaque acteur public de Guyane un outil pour

- Repérer l'organisation des acteurs en Guyane et comprendre « qui fait quoi » en matière d'emploi des travailleurs handicapés, de manière générale et dans la fonction publique
- trouver les ressources utiles à l'emploi des travailleurs handicapés dans la Fonction publique en Guyane, quelle que soit l'étape du parcours de la personne ou le besoin de son employeur

Il se veut une « porte d'entrée » vers des expertises ou interventions nécessaires à l'insertion et au maintien durables en emploi des personnes handicapées, et ainsi un soutien dans leurs fonctions aux référents handicap et directions des ressources humaines.

Il est complémentaire à ce que peuvent vous apporter la fonction de DTH et l'action du Handi-Pacte sur le territoire.

A très bientôt, au service des employeurs publics et des travailleurs handicapés !



Nadine MONTBRUN

Directrice Territoriale Handicap FIPHFP Antilles-Guyane
Caisse des Dépôts

Direction Régionale Antilles-Guyane
Place François Mitterrand CS 10675
97264 Fort de France Cedex

Tel : 05 96 72 84 03 GSM : 06 30 70 64 33
nadine.montbrun@caissedesdepots.fr

Qui fait quoi ? S'y retrouver...

1. Votre acteur de référence pour l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique (p.5)

- Le FIPHFP

Il a pour missions d'impulser une dynamique et d'inciter les employeurs publics à agir en favorisant le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi au sein des trois fonctions publiques. Il aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%.

2. Les fonctions de coordination et de conseil pour l'emploi des travailleurs handicapés sur le territoire (p.6)

- Le Handi-Pacte

Le Handi-Pacte territorial est un dispositif permettant la collecte de données et l'échange de pratiques entre les trois fonctions publiques. Il assure l'animation et le développement de partenariats régionaux permettant de mobiliser les ressources disponibles en faveur des employeurs publics et des travailleurs handicapés. Il est piloté par le FIPHFP, la Préfecture de région et la DETCC

- Le PRITH

Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) est un dispositif dynamique qui agit de façon collective de manière à conduire une politique cohérente pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au niveau régional. Porté conjointement par l'Agefiph et l'Etat représentée par la Dirccte, le dispositif s'appuie sur un large collectif de partenaires régionaux

3. Vos experts « Fonction publique » (p.8)

- ANFH
- CDG
- CNFPT
- CTG
- Préfecture
- PFRH

Avec leur entrée par fonction publique ou par thématique, vos interlocuteurs réguliers ont aussi leurs référents handicap, qui leur permettent de répondre précisément à vos questions ou besoins spécifiques

4. Les opérateurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail, sur le territoire (p.14)

- MDPH
- Pôle emploi
- Cap emploi
- Mission locale
- Prestataires spécialisés
- Plateforme de prêt de matériel

Au contact direct des personnes handicapées, ils sont ceux qui permettent l'accès au droit, droit spécifique aux travailleurs handicapés ou droit commun de l'emploi et de la formation. Ils sont les experts de terrain dans les besoins ou problématiques de recrutement et de maintien en emploi

5. Les acteurs de la formation (p.22)

- Apprentissage
 - CFA
 - Etablissements médico-sociaux

Ils sont vos interlocuteurs pour faciliter la définition d'un projet de formation pour une personne handicapée, le repérage des conditions de réussite et la mise en oeuvre

6. Les acteurs du milieu protégé et des entreprises adaptées (p.23)

- Entreprises adaptées :
- ESAT :

Ils sont vos interlocuteurs pour vos projets ou questions sur les processus d'achat ou de sous-traitance avec le milieu protégé ou les entreprises adaptées, qui sont une façon de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés sur le territoire, et de faire baisser le montant de votre contribution au FIPHFP

1. VOTRE ACTEUR DE REFERENCE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE - FIPHFP

MISSIONS

Créé avec la loi de 2005, le FIPHFP accompagne les employeurs des trois fonctions publiques sur leurs problématiques d'embauche, d'intégration et de maintien en emploi des agents en situation de handicap. Il a pour objectif l'amélioration des taux d'emploi de personnes handicapées des établissements, soumis à une obligation de 6% de leurs effectifs à partir de 20 agents.

PUBLIC CIBLE

Tous les employeurs publics peuvent bénéficier de l'ensemble des financements du Fonds, y compris ceux qui emploient moins de 20 équivalents temps plein (non soumis à l'obligation d'emploi).

MODALITES D'ACTION

- Collecte de la contribution des établissements assujettis à l'obligation d'emploi n'ayant pas atteint les 6%, et recueil des données de la déclaration annuelle
- Financement d'aides et de dispositifs, via le catalogue des aides et le Conventionnement avec l'Agefiph
- Accompagnement individualisé des établissements via le conventionnement pluriannuel

OFFRE DE SERVICE

PARMI LES AIDES AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI :

- Adaptations du poste de travail
- Auxiliaires de vie
- Bilans de compétence
- Formation et information des personnels en relation avec les travailleurs en situation de handicap
- Formation et information des travailleurs en situation de handicap
- Rémunération de l'agent ou salarié pendant le temps de formation liée à un reclassement, ou à une reconversion professionnelle
- Rémunération de la fonction de tutorat
- Télétravail pendulaire

CONTACTS

FIPHFP - Délégation Antilles Guyane

1 pl François Mitterrand, 97200 FORT DE FRANCE

Établissements financiers

La déléguée Territoriale Handicap en Guyane est Madame Nadine MONTBRUN

Mail. nadine.montbrun@caissedesdepots.fr

2. LES FONCTIONS DE COORDINATION ET DE CONSEIL POUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES SUR LE TERRITOIRE

| PRITH Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés | |
|--|--|
| MISSIONS | |
| Le PRITH (Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés) agit de façon collective en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés. Les moyens du PRITH sont alloués par l'Agefiph et l'Etat, représentée par la DETCC | |
| PUBLIC CIBLE | |
| <ul style="list-style-type: none">• Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés (DETH ou DEBOE).• Les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.• Les établissements privés et publics, notamment ceux assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (établissements comptant 20 salariés et plus). | |
| MODALITES D'ACTION | |
| RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES | |
| OFFRE DE SERVICE | |
| DOMAINE D'INTERVENTION Le plan d'action unique du service public et de l'emploi et de ses partenaires présente une dimension régionale, globale et intégrée conjuguant 4 axes : <ul style="list-style-type: none">- Formation- Emploi- Maintien- Mobilisation des employeurs | ACTIVITÉS : L'insertion des travailleurs handicapés est au cœur des préoccupations du PRITH (Plan régional d'Insertion des Travailleurs handicapés). Elle nécessite une action collective, concertée et coordonnée pour parvenir à sécuriser les parcours et générer des gains d'efficacité. |
| CONTACTS PRITH Guyane L'animation du PRITH est assurée par Amnyos Consultants. Mail. prith.guyane@amnyos.com | |

HANDI-PACTE

MISSIONS

Les Handi-Pactes territoriaux constituent un outil d'animation et de développement de partenariats régionaux permettant de mobiliser les ressources disponibles des employeurs publics au service de la mise en œuvre de la politique publique d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Ces partenariats doivent permettre, notamment, par une coopération et une coordination des employeurs publics et des actions, une accélération de la réalisation des objectifs de cette politique.

PUBLIC CIBLE

Employeurs publics et leurs référents handicap

MODALITES D'ACTION

Animation du réseau et proposition d'actions de formation

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

- Améliorer le taux d'emploi des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques et renforcer la connaissance par les employeurs publics de leurs obligations en matière d'emploi de personnes handicapées ;
- Affiner la connaissance du bassin d'emploi des personnes handicapées dans les fonctions publiques en région :
- Mutualiser les ressources, renforcer la qualification des acteurs locaux et valoriser et diffuser les bonnes pratiques développées au plan régional, y compris en ce qui concerne le recours à la sous-traitance avec les établissements spécialisés (ESAT , Entreprises Adaptées) ;
- développer l'accès aux aides du FIPHFP , notamment le conventionnement direct pour les employeurs publics qui souhaitent s'engager dans une politique globale d'emploi des personnes handicapées ;
- favoriser l'accès à des prestations de qualité en matière d'accès et de maintien dans l'emploi pour les employeurs publics ;
- identifier les difficultés rencontrées par les employeurs publics dans leur volonté de recruter ou de maintenir à l'emploi des personnes handicapées et formuler des propositions de solutions aux employeurs publics et aux instances du FIPHFP .

CONTACTS

Prestataire en cours de recrutement

3. VOS EXPERTS « FONCTION PUBLIQUE »

| ANFH | | |
|---|--|---|
| MISSIONS | | |
| <p>L'ANFH (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier) est l'OPCA de la fonction publique hospitalière. Agréé par le ministère chargé de la santé, l'Association collecte et gère les fonds consacrés à la formation d'environ 900 000 agents. Ses missions consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Collecter et gérer les fonds destinés au financement de la formation professionnelle des agents de la fonction publique hospitalière• Développer de la formation en organisant des actions de formation nationales et régionales, en proposant aux services de formation des outils méthodologiques, dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et de la gestion de la formation• Informer et conseiller les adhérents et leurs agents | | |
| PUBLIC CIBLE | | |
| ETABLISSEMENTS PUBLICS, AGENTS, PRATICIENS | | |
| MODALITES D'ACTION | | |
| PRESCRIPTION ET RECOURS A L'OFFRE DE SERVICE | | |
| OFFRE DE SERVICE | | |
| Collecte et gestion des fonds destinés au financement de la formation professionnelle des agents de la fonction publique hospitalière. | Information et conseil des adhérents et de leurs agents. | Développement de la formation en organisant des actions de formation nationales et régionales, en proposant aux services de formation des outils méthodologiques, dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et de la gestion de la formation. |
| CONTACTS | | |
| ANFH Résidence Man'cia 1897 Route De Montjoly 97354 Remire Montjoly Tél. : 05 94 29 30 31 Fax : 05 94 29 30 33 guyane@anh.fr | | |

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Guyane (CDG)

MISSIONS

Les Centres de Gestion (CDG) sont des Établissements publics locaux à caractère administratif, gérés par des employeurs territoriaux, qui ont pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités. Les collectivités de moins de 350 agents y sont affiliées obligatoirement, les autres collectivités peuvent bénéficier de leurs prestations si elles le souhaitent.

La cellule handicap est un service dédié au recrutement et au maintien dans l'emploi.

Elle est gérée par une équipe pluridisciplinaire qui assure un rôle d'expertise, de conseil et d'assistance.

PUBLIC CIBLE

EMPLOYEUR

Collectivités territoriales affiliées (moins de 350 agents + volontaires)

AGENT

Agents bénéficiant d'une RQTH, Agents soumis à restrictions médicales posées par le médecin de prévention ou Agents reclassés

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICE

Le CDG est un pôle de compétences juridiques et techniques mis à la disposition des collectivités

OFFRE DE SERVICE

INFORMATION

- Sensibilisation des décideurs
- Information sur les aides du FIPHFP
- Sensibilisation de l'entourage professionnel
- Expertise juridique et technique sur les aménagements et le reclassement

ACCOMPAGNEMENT DES DEMARCHES DE MAINTIEN

- Appui à l'élaboration des dossiers de demande d'aide
- Aide au reclassement des fonctionnaires inaptes, notamment en proposant un accompagnement personnalisé
- Conseil pour l'adaptation du poste
- Audits ergonomiques du poste de travail
- Aménagement d'épreuves pour les personnes reconnues travailleurs handicapés au concours
- Aide aux agents dans l'élaboration de leur dossier de RQTH

CONTACTS

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUYANE

36, Avenue Pasteur,

97300 Cayenne

Tel. 05 94 29 00 91

CNFPT

MISSIONS

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public. Il est l'OPCO (Opérateur de Compétence) de la fonction publique territoriale.

PUBLIC CIBLE

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS AGENTS

MODALITES D'ACTION

PRESCRIPTION/RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

LA FORMATION

Le CNFPT est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Il définit l'orientation générale des formations ainsi que leurs programmes

LES CONCOURS

Le CNFPT a la charge de l'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois dits A+ : administrateurs, ingénieurs en chef, conservateurs du patrimoine, conservateurs de bibliothèques.

L'OBSERVATION

Le CNFPT a pour mission d'observer et d'anticiper les évolutions du service public territorial. Il garantit ainsi une formation et une offre de services adaptées aux agents, répondant aux besoins des employeurs.

CONTACTS

CNFPT
26 rue François Arago
BP 27
97321 Cayenne Cedex
Tel. 05 94 29 68 00

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE

MISSIONS

La Collectivité Territoriale de Guyane est une nouvelle institution au service de la Guyane avec une nouvelle organisation, une nouvelle façon de prendre les décisions. Résultat de la fusion entre le conseil général et le conseil régional, elle est organisée autour de 4 groupes : Le Conseil Exécutif, L'Assemblée de Guyane, Le Conseil Consultatif, L'administration.

PUBLIC CIBLE

TOUS LES PUBLICS

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

- L'aménagement du territoire ;
- La réalisation et l'entretien de voiries et **d'aérodromes** ;
- Le transport scolaire et interurbain ;
- Le désenclavement ;
- Le développement économique ;
- La gestion des fonds européens ;
- La coopération ;
- Le développement durable ;

ACTIVITÉS :

- Promouvoir la coopération régionale, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la Guyane, l'aménagement du territoire, le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des communes.
- Engager des actions complémentaires de celles de l'État, des communes et de leurs groupements et des établissements publics situés dans la collectivité territoriale.

Elle est saisie pour avis de tout projet d'accord dans le cadre de la coopération régionale en matière économique, sociale, technique, scientifique, culturelle, de sécurité civile ou d'environnement entre la République française et les États ou territoires de la Caraïbe.

CONTACTS

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE
4179 Route de Montabo,
97300 Cayenne
Tel. 05 94 30 06 00

PREFECTURE

MISSIONS

Le préfet de Guyane est le représentant direct du gouvernement en Guyane. Il dirige les services déconcentrés de l'État en Guyane. Véritables maisons de l'État, la préfecture et la sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni apportent leur concours au préfet dans l'exercice de ses responsabilités interministérielles et dans l'animation de l'action de l'ensemble des services de l'État.

PUBLIC CIBLE

TOUS LES PUBLICS

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

Élections, Sécurité publique, Sécurité civile,
Sécurité routière, Cohésion sociale,
Aménagement du territoire et développement économique,
Développement durable,
Coopération régionale, Lutte contre la vie chère.

ACTIVITÉS :

- Représentation de l'État et la communication
- Sécurité des personnes et des biens
- Service au public et la délivrance des titres
- Respect de la légalité et de l'État de droit
- Intégration sociale et la lutte contre les exclusions
- Administration du territoire et le développement économique

CONTACTS

PREFECTURE

Rue Fiedmond
97300 Cayenne
Tel. 05 94 39 45 00

PFRH : Plates-formes régionales d'appui interministériel à la GRH

MISSIONS

La plate-forme RH est placée sous l'autorité du Secrétaire général pour les affaires régionales, auprès du préfet. Un rôle d'appui, d'animation et d'expertise auprès des services de l'Etat, sur la base d'une offre de services répondant aux besoins locaux en matière de problématiques RH.

PUBLIC CIBLE

Son champ d'action couvre, à titre principal, tous les services de l'État (préfectures, directions régionales et départementales, rectorats, établissements publics...), mais aussi la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière, les écoles de service public, les centres ministériels régionaux ou départementaux de formation ou de gestion.

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

Mobilité et emploi

- Accompagnement des agents dans leur mobilité interministérielle ou vers un autre versant de la fonction publique, voire vers le secteur privé
- Animation et connaissance fine du marché de l'emploi public local, coordination et professionnalisation des réseaux locaux de conseillers en mobilité-carrière (CMC)

Appui à la conduite du changement et à l'évolution des organisations de travail

- Appui aux services dans leurs projets stratégiques
- Proposition et mise en œuvre de solutions d'amélioration de l'organisation du travail
- Promotion de la culture du changement, valorisation des outils et méthodes de travail innovants, accompagnement des cadres en matière de conduite du changement

Formation interministérielle

- Elaboration d'une offre mutualisée (plan régional interministériel de formation) et construction d'itinéraires pour accompagner le développement des compétences
- Proposition d'une offre de formation dans le cadre de la prestation globale d'accompagnement des transformations par la PFRH

Gestion prévisionnelle des ressources humaines de l'Etat en région

- Conduite de diagnostics et analyses prospectives, réalisation d'études d'impact RH dans le cadre des projets de transformation
- Elaboration d'outils d'aide au pilotage RH, appui au préfet dans la gestion des plafonds et schémas d'emplois

Action sociale et environnement professionnel

- Mobilisation des dispositifs d'action sociale interministérielle, appui à l'amélioration de l'équilibre vie professionnelle/vie privée
- Développement de projets en matière de santé et sécurité au travail, appui dans la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels

CONTACTS

PFRH Antilles-Guyane (en Martinique)

plate-forme-rh@martinique.pref.gouv.fr

05 96 39 38 05

4. LES OPERATEURS DE L'INSERTION ET DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL, SUR LE TERRITOIRE

| MDPH | |
|--|--|
| MISSIONS | |
| <p>Les MDPH, structures partenariales qui associent l'État, les Départements, les Caisses Locales de Sécurité Sociale et les Associations représentatives des personnes handicapées sont placées sous la responsabilité du Conseil Général.</p> <p>La Maison Départementale des Personnes Handicapées, dans chaque département, lieu unique d'accueil, d'orientation et de reconnaissance des droits pour les personnes handicapées et leurs familles. Mise en place et animée par le Conseil Général, elle associe : le Conseil Général, les services de l'État, les organismes de Protection Sociale et les Associations représentant les personnes handicapées.</p> | |
| PUBLIC CIBLE | |
| PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | |
| MODALITES D'ACTION | |
| RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES | |
| OFFRE DE SERVICE | |
| <p>DOMAINE D'INTERVENTION</p> <p>La MDPH fonctionne comme un guichet unique pour toutes les demandes liées aux situations de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la formulation du projet de vie de la personne handicapée ; • Sensibilisation de tous les citoyens au handicap ; • Accompagnement des personnes handicapées et leur famille après l'annonce et lors de l'évolution de leur handicap ; • Organiser des actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico-sociaux ; • Recueillir et transmettre au niveau national les données relatives à l'action départementale. | <p>ACTIVITÉS :</p> <p>Elle exerce de nombreuses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, informer, accompagner et conseiller les personnes handicapées et leur famille ; • Assurer l'organisation et le fonctionnement des équipes pluridisciplinaires d'évaluation ; • Assurer l'organisation et le fonctionnement de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) ; • Aider à la mise en oeuvre des décisions prises par la CDAPH. |
| CONTACTS | |
| <p>MDPH Galaxies, 7 Rue des Balisiers 97300 Cayenne 05 94 39 16 80 - mdph-guyane@mdph973.fr</p> | |

POLE EMPLOI

MISSIONS

Accompagnement des demandeurs d'emploi dans la construction de leur projet professionnel, leurs recherches d'emploi ou leurs besoins en formation. Il assure également le versement des allocations aux demandeurs indemnisés et aide les entreprises dans leurs recrutements.

PUBLIC CIBLE

TOUS LES PUBLICS

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

- Assistance aux demandeurs d'emploi
- Proposition de formations
- Conseils professionnels
- Réalisation de Bilans de compétences

ACTIVITÉS :

- Accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement,
- Assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés,
- Aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

CONTACTS

POLE EMPLOI

Chemin grant

97300 Cayenne

Site internet : <https://www.pole-emploi.fr/region/guyane/>

CAP emploi

MISSIONS

La loi du 11 février 2005 reconnaît aux organismes de placement spécialisés (OPS*) une mission de service public dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire (art. L5214-3-1 du code du travail). L'article 101 de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, modifiant l'article L. 5214-3-1 du code du travail, élargit la mission des OPS au maintien dans l'emploi à compter du 1er janvier 2018.

Cette disposition vise à sécuriser les parcours professionnels afin de faciliter l'accès à l'emploi, prévenir les ruptures, gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, d'autant qu'elles sont fragilisées par un contexte économique qui rend le marché du travail plus sélectif. Cette mesure vise également à simplifier et rendre plus lisible le service rendu, tant aux personnes en situation de handicap (demandeurs d'emploi, salariés, agents publics) qu'aux employeurs publics et privés.

Sur le volet Maintien dans l'emploi :

L'OPS dispose d'un rôle de conseil et peut mobiliser de nombreux outils. Il propose un service personnalisé, qui intervient pour des solutions individuelles. Son action est complémentaire à celle des services de santé au travail, des comités médicaux, médecins agréés et commissions de réforme.

PUBLIC CIBLE

LES EMPLOYEURS :

Tout employeur public, quel que soit son effectif (depuis la convention signée entre l'Agefiph et le FIPHFP)

LES SALARIES ET AGENTS :

- Contractuels, titulaires et stagiaires, en CDI, en CDD longue durée et en alternance
- Dont l'état de santé restreint l'exercice de l'activité professionnelle
- BOETH au sens de l'article L5212-13

MODALITES D'ACTION

PRESCRIPTION/RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

Sollicitation de l'employeur (et non de l'agent), parfois suite à une mise en relation par le médecin de prévention (qui juge la pertinence de l'intervention de l'OPS et dont les préconisations au regard des restrictions d'aptitude sont incontournables)

OFFRE DE SERVICE

FACILITATION

Une solution a été identifiée par un tiers : l'OPS intervient en appui à sa mise en oeuvre

INGENIERIE

La solution n'est pas clairement identifiée : l'OPS intervient aux côtés de l'employeur et du médecin du travail dans la recherche de solution puis dans sa mise en oeuvre. Il peut mobiliser un ensemble de prestataires (ergonomes, spécialistes d'un handicap)

RÔLE D'INFORMATION

auprès de tous les publics et de développement de partenariats

CONTACTS

CAP EMPLOI

Espace Consulaire de Formation JP PREVOT - ZA Parkway Cogneau Larivot
97351 Matoury

Site internet : <https://www.capemploi-973.com/>

MISSION LOCALE

MISSIONS

La mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans et les accompagne dans leurs démarches et leurs recherches relatives à l'emploi, la formation, le logement ou la santé. Elle dispense une réponse individualisée à chaque jeune et co-construit avec eux des objectifs professionnels, ainsi que les étapes à leur réalisation.

PUBLIC CIBLE

- Jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des obstacles ou difficultés dans leur insertion professionnelle et sociale
- Des employeurs qui souhaitent recruter des jeunes tout en bénéficiant d'un accompagnement à la mise en emploi

MODALITES D'ACTION

7 Missions locales sur le territoire

OFFRE DE SERVICE

En direction des jeunes :

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes dans l'élaboration d'un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur le territoire en lien avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
- Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.

En direction des employeurs :

- Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers, etc.) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.

CONTACTS

Tel : 05 94 29 61 40

Email : mlrg-siege@wanadoo.fr

Site internet : <https://missionlocaleguyane.fr/>

Adresse : Cité N'Zila Tours Floriales,
BP 80444 - 97331 Cayenne Cedex

PRESTATIONS PONCTUELLES SPECIFIQUES - PPS

MISSIONS

Les prestations ponctuelles spécifiques (PPS) sont des ressources spécialisées venant en appui des missions portées par les opérateurs d'insertion et de maintien dans l'emploi (en particulier les OPS). Elles portent sur des déficiences spécifiques : visuelles, motrices, auditives, mentales ou psychiques, dans le cadre d'un recrutement ou en vue d'un maintien dans l'emploi.

PUBLIC CIBLE

Travailleurs handicapés, employeurs publics et privés (sauf entreprises sous accord agréé excepté celles ayant atteint ou dépassé le taux d'emploi de 6%).

MODALITES D'ACTION

QUI PRESCRIT LE RECOURS A SON OFFRE DE SERVICES ?

Les opérateurs d'insertion ou de maintien dans l'emploi :

- OPS
- Pôle emploi
- Mission locale
- Les employeurs publics conventionnés (y compris les centres de gestion de la fonction publique territoriale) dans le cadre d'un appui au suivi dans l'emploi ou d'un processus de maintien dans l'emploi

OFFRE DE SERVICE

UNE ÉVALUATION DES CAPACITÉS DANS LE CADRE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

L'expert identifie les potentialités et le degré d'autonomie de la personne ainsi que les limites ou les risques éventuels liés à sa déficience.

VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

L'expert apporte des solutions pour développer les capacités d'initiatives et l'autonomie de la personne dans le cadre de son projet et valide les pistes ou le projet professionnel au regard des potentialités de la personne.

L'IDENTIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DES TECHNIQUES DE COMPENSATION

L'objectif est de développer l'autonomie de la personne pour faciliter la mise en œuvre des différentes phases d'accompagnement de son projet professionnel.

CONTACTS

| TYPE DE PRESTATIONS | PRESTATAIRES | CONTACT | ADRESSE | MAIL | TELEPHONE |
|---------------------------------|-----------------|--|--|--|---|
| PAS HA HANDICAP AUDITIF | SERAC | Sandra DUPUIS (D) Amélie BALTUS (R) Hélène BASTIEN (R973) | Cité Cabassou, Bât G. C22 97300 CAYENNE | sandra.dupuis@serac-asso.com amelie.baltus@serac-asso.com guyane2@serac-asso.com | 0590 26 21 09 0694 44 66 62 |
| PAS HV HANDICAP VISUEL | APAJH GUYANE | Gildas LE GUERN (D) Barbara DECHITEL KANUTY | 1086 Rond Point Justin Catayée BP66 97322 CAYENNE CEDEX | barbara.dechitel@apajh guyane.org | 0594 25 01 31 0594 25 05 05 |
| PAS Hmo HANDICAP MOTEUR | APAJH GUYANE | Gildas LE GUERN (DG) Barbara DECHITEL KANUTY | 1086 Rond Point Justin Catayée BP66 97322 CAYENNE CEDEX | barbara.dechitel@apajh guyane.org | 0594 25 05 05 0594 25 01 31 |
| PAS HP HANDICAP PSYCHIQUE | ACOA | Jémuel BONNET Manoach | Centre Affaires Privalis 19 faubourg Alexandre Isaac | contact@acoa.fr karinne.petchy@acoa.fr m.ingadassamy@acoa.fr | 0812 34 13 42 0690 98 27 45 0694 15 30 31 |

| | | | | | |
|---|--------------|--|--|---|--------------------------------|
| | | INGADASSAMY Karinne PETCHY | 97110 POINTE A PITRE | | |
| PAS TCO TROUBLES COGNITIFS | APAJH | Gildas LE GUERN (DG) Barbara DECHITEL KANUTY | 1086 Rond Point Justin Catayée BP66 97322 CAYENNE CEDEX | barbara.dechitel@apajh guyane.org | 0594 25 05 05 0594 25 01 31 |
| PAS HM HANDICAP MENTAL | AECD | Marie-Charlotte BERNARD Laure BARNOUIN | Immeuble Universim Etage Bureau Vallée / Dillon 97200 FORT DE France | laure.barnouin@aecd- intranet.fr | 0590 30 46 44 0690 21 08 41 |

ETUDE PREALABLE A L'AMENAGEMENT/ADAPTATION DES SITUATIONS DE TRAVAIL (EPAAST)

MISSIONS

L'objectif de l'EPAAST est de réaliser une étude ergonomique complète et précise en tenant compte des caractéristiques de l'employeur ainsi que des capacités fonctionnelles, cognitives et psychiques de la personne concernée. L'EPAAST vise à mettre en évidence et à identifier l'ensemble des contraintes liées à la pathologie du bénéficiaire afin de formuler des préconisations techniques, organisationnelles ou spatiales pertinentes pour compenser son handicap, dans la perspective de le maintenir au poste de travail. Ces solutions doivent être concrètes, réalistes et chiffrées.

PUBLIC CIBLE

L'EPAAST est réalisée au bénéfice d'employeurs publics souhaitant embaucher ou maintenir dans l'emploi :

- un agent handicapé ou en demande de RQTH
- un agent reconnu inapte à l'exercice de ses fonctions

MODALITES D'ACTION

PRESCRIPTION/RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

Prescription/sollicitation par Cap emploi, employeurs et Centres de gestion ayant conventionné avec le FIPHFP

OFFRE DE SERVICE

RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA SITUATION DE TRAVAIL

L'ergonome distingue ce qui relève de la compensation du handicap, de la prévention, de l'amélioration des conditions de travail, de la mise aux normes et de la modernisation de l'outil de travail.

DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'ergonome évalue précisément le coût de ses recommandations et propose un plan de financement réaliste et réalisable en précisant les montants pouvant relever d'une prise en charge par le FIPHFP dans le cadre de la compensation du handicap.

AIDE À LA MISE EN PLACE DES SOLUTIONS

Recherche de fournisseurs capables de mettre en œuvre la solution validée, recherche de devis alternatifs, etc.

CONTACTS

| TYPE DE PRESTATIONS | PRESTATAIRES | CONTACT | ADRESSE | MAIL | TELEPHONE |
|---------------------|--------------|--|--|--|---------------|
| EPAAST | AGMN | Annie DEGLAS (D) Domitille GACOGNE Lorène BOURDON | AGMN BP 180 97324 CAYENNE Cedex | ergo.agmn@gmail.com ergo2agmn@agmn973.org directionagmn@agmn973.org | 0594 29 80 48 |

PRESTATION SPECIFIQUE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (PSOP)

MISSIONS

La prestation spécifique d'orientation professionnelle a pour objectif de faciliter l'élaboration d'un nouveau projet professionnel dans le cadre du reclassement interne ou externe d'une personne handicapée, lorsque le maintien à son poste de travail n'est pas possible.

PUBLIC CIBLE

La prestation est mobilisée exclusivement pour :

- les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE), accompagnés dans leurs parcours par un référent OPS, Pôle emploi ou Mission locale, et concerne prioritairement les personnes éloignées de l'emploi
- les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en attente de l'être, en activité ou en arrêt de travail et qui présentent un risque identifié d'inaptitude à leur poste de travail
- les travailleurs indépendants bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en attente de l'être, qui ne pourront continuer leur activité du fait de leur handicap

MODALITES D'ACTION

PRESCRIPTION/RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

Prescription/sollicitation par les OPS, Pôle emploi, les Missions Locales, les Comète

OFFRE DE SERVICE

La prestation est comprise entre 20 et 40 heures. Elle peut être organisée en discontinu sur une période de trois mois maximum. Elle comprend :

- Une alternance d'entretiens individuels et de regroupements collectifs,
- Une mise en situation professionnelle en mobilisant les outils de droit commun de type évaluation en milieu de travail pour les DEBOE, et/ou une évaluation sur des plateaux techniques de formation.

CONTACTS

| TYPE DE PRESTATIONS | PRESTATAIRES | CONTACT | ADRESSE | MAIL | TELEPHONE |
|---------------------|--------------|---|--|--|---|
| PSOP | GIP FCIP | M. Joseph FESTA (D) Ketsia LE FOL CLAUDE Marion GARCIA Mmes MORMONT / GONZIL | Troubiran Route de Baduel BP6011 97306 CAYENNE CEDEX | joseph.festa@ac-guyane.fr gip.ebo@ac-guyane.fr ketsia.claude@ac-guyane.fr | 0594 27 20 82 0594 27 20 13 0594 35 81 36 |

PLATEFORME DE PRET DE MATERIEL

MISSIONS

La plateforme portée par APAJH doit permettre aux personnes handicapées et aux professionnels en charge de leur accompagnement d'avoir un accès rapide à des moyens techniques de compensation de manière ponctuelle pour lever les freins liés au handicap dans les différentes étapes du parcours professionnel : l'accès, la formation ou le maintien dans l'emploi. Elle doit également permettre de tester et valider les moyens matériels de compensation avant leur achat définitif (solution pérenne).

PUBLIC CIBLE

- Les salariés et agents de la fonction publique* en parcours d'accès à l'emploi ou en emploi dans la fonction publique
 - o **Les agents des fonctions publiques mentionnés à l'article 2 du décret 2006-501 du 3 mai 2006 : agents reclassés ou assimilés, bénéficiaires d'une allocation temporaire d'invalidité, titulaires d'un emploi réservé ou inaptés.*
- Pour des personnes en démarche active d'accès à l'emploi, les conseils/essais ou prêts de matériel peuvent être mis en œuvre aussi bien dans les phases de préparation à l'emploi que d'insertion

MODALITES D'ACTION

Les prescripteurs sont

- Le FIPHFP
- Les CDG
- Cap emploi
- En opportunité : médecins du travail, Assistantes sociales spécialisées dans le cadre de leur mission d'insertion professionnelle (CGSS, CHU...)
- Associations de personnes en situation de handicap avec validation au préalable du FIPHFP
- Dans le cas d'un processus de maintien dans l'emploi, les employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP, les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ayant signé une convention avec le FIPHFP, les plateformes régionales interministérielles d'appui à la gestion des ressources humaines

OFFRE DE SERVICE

La prestation débute par une phase de conseil technique, qui s'appuie sur des tests et essais de matériel pour valider le choix le plus adapté. La réalisation du conseil technique individuel peut s'effectuer dans les locaux de la plateforme formation, lieux de travail, ...) ou sur site. S'ensuit une phase d'essai, pour un éventuel ajustement des solutions retenues.

La prestation de prêt couvre :

- L'installation et le réglage du matériel
- La formation à la prise en main ou à l'utilisation soit directement de la personne soit indirectement via le prestataire PPS
- L'assistance technique
- L'acheminement, l'enlèvement et le retour du matériel
- La maintenance du matériel
- L'assurance du matériel
- La contractualisation du prêt entre le prestataire et la personne et/ou son employeur ou l'organisme de formation.

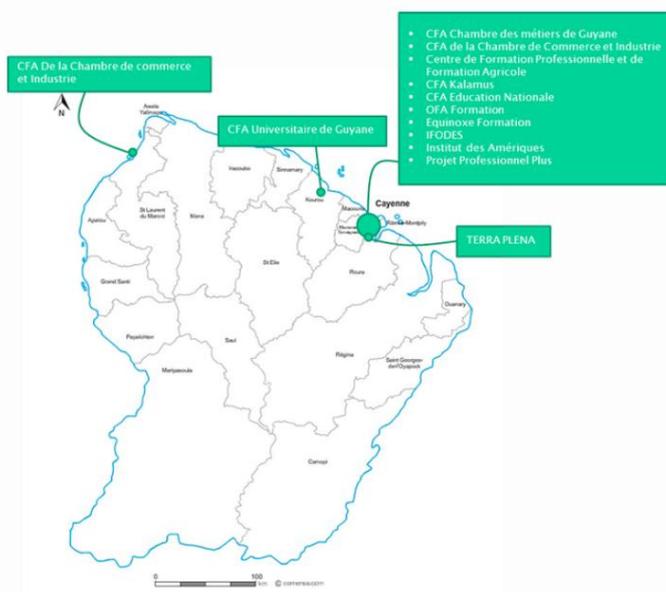
CONTACTS

Centre De Ressources Multihandicap :
679 boulevard Edmard LAMA
97354 REMIRE MONTJOLY
0594253274 – cdr@apajhguyane.org

5. LES ACTEURS DE LA FORMATION

Les CFA pour apprendre un métier

- [CFA Universitaire de Guyane](#)
- [CFA Chambre des Métiers de Guyane](#)
- [CFA de la Chambre de Commerce et Industrie de Guyane](#)
- [Centre de Formation Professionnelle et de Formation Agricole \(CFPPA\) Matiti \(Lycée agricole de Macouria\)](#)
- [CFA Kalamus Guyane](#)
- [CFA Education Nationale](#)
- [Terra Plena](#)
- [OFA Formation](#)
- [Equinoxe Formation](#)
- [IFODES](#)
- [L'institut des Amériques](#)
- [Projet Professionnel Plus](#)

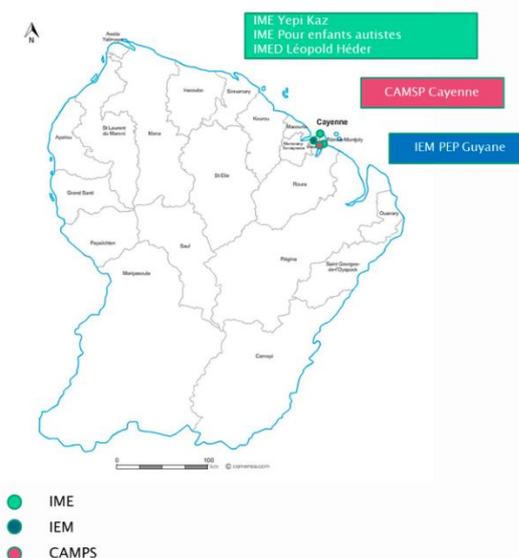


Coordonnées détaillées sur

<https://www.prithguyane.org/qui-fait-quoi/pr%C3%A9parer-son-insertion-professionnelle-d%C3%A8s-le-coll%C3%A8ge/les-cfa-pour-apprendre-un-m%C3%A9tier/>

Les établissements médicosociaux pour préparer son projet professionnel

- **IME**
 - [IME YEPI KAZ](#)
 - [IME Pour enfants Autistes](#)
 - [IME Léopold Héder](#)
- **IEM**
 - [IEM PEP Guyane](#)
- **CAMSP**
 - [CAMSP Cayenne](#)



Coordonnées détaillées sur

<https://www.prithguyane.org/qui-fait-quoi/pr%C3%A9parer-son-insertion-professionnelle-d%C3%A8s-le-coll%C3%A8ge/les-%C3%A9tablissements-m%C3%A9dico-sociaux-pour-pr%C3%A9parer-son-projet-professionnel/>

6. LES ACTEURS DU MILIEU PROTEGE ET DES ENTREPRISES ADAPTEES

| E.A MATITI ADAP'Pro Services – Entreprise adaptée (ADAPEI) | |
|---|---|
| MISSIONS | |
| <p>ADAP'Pro Services – initiée et gérée par l'ADAPEI (Association Départementale de Parents de Personnes Handicapées) – est une entreprise adaptée qui s'inscrit dans une logique de parcours professionnalisant, en vue d'une intégration durable dans l'emploi des personnes en situation de handicap.</p> <p>L'entreprise assure des prestations destinées aux entreprises et collectivités.</p> | |
| PUBLIC CIBLE | |
| LES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET ENTREPRISES | |
| MODALITES D'ACTION | |
| RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES | |
| OFFRE DE SERVICE | |
| DOMAINE D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none"> • L'insertion professionnelle | ACTIVITÉS : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et d'entretien d'espaces verts • Reprographie, numérisation, classement et archivage numérique • Standard téléphonique |
| CONTACTS | |
| ADAP'Pro Services 1822, Piste du Pic Saint loup - Savane Matiti 97310 Kourou Tel. 05 94 28 37 40 Fax. 05 94 29 43 77 Mail. adappro@adapei973.org | |

ENTREPRISE ADAPTEE - PILOT SERVICES

MISSIONS

Entreprise Adaptée sous agrément préfectoral, présente sur les Antilles-Guyane depuis 2013. Pilot-Services propose une assistance aux fonctions support des entreprises.

PUBLIC CIBLE

LES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET ENTREPRISES

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

L'insertion professionnelle

ACTIVITÉS :

- Mise à disposition
- Conditionnement
- Mise en carton
- Contrôle qualité
- Lotage
- Magasinage
- Vente
- Accueil
- Tenue de standard
- Tenue et gestion du service courrier
- Administration
- Gestion / Comptabilité

CONTACTS

Pilot-Services Guyane
18, b rue du docteur Gippet
97300 Cayenne
Tel : 0594 30 79 14
Mail : [info-guyane\(at\)pilot-services.net](mailto:info-guyane(at)pilot-services.net)

ENTREPRISE ADAPTEE – APAJH :Association pour Adultes et Jeunes Handicapés de Guyane (A.P.A.J.H)

MISSIONS

L'APAJH Guyane, créée en septembre 2001, fonde son action sur la citoyenneté et l'accessibilité globale dans le respect des convictions individuelles. Elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

« De par ses buts, l'Association Départementale, comme l'Association Nationale, est appelée à créer et à gérer des établissements ou services relevant des dispositions de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale »

PUBLIC CIBLE

Personne en situation de handicap

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

Les professionnels de l'association offrent aux personnes en situation de handicap un accompagnement diversifié pour favoriser leur épanouissement et leur intégration dans la société. Le fonctionnement de l'APAJH Guyane s'appuie donc sur le travail quotidien des équipes :

- **Médicale et para-médicale** : médecin, pédiatre, kinésithérapeute, infirmier, aide-soignant, ophtalmologue, orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, instructeur en locomotion.
- **Psycho-socio-éducative** : éducateur spécialisé, psychologue, assistant de service social, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, enseignant, médiateur culturel, technicien de l'intervention sociale et familiale, transcripteur.

ACTIVITÉS :

- Etablissement pour enfants et adolescents handicapés
- Hébergement, services pour adultes handicapés

CONTACTS

APAJH

1086 place Justin CATAYEE

97300 Cayenne

Mail : barbara.dechitel@apajhguyane.org / asso@apajhguyane.org

Tel : 05 94 25 05 05

ESAT L'EBENE

MISSIONS

L'E.S.A.T- L' EBENE a pour vocation de recevoir des personnes adultes handicapées pour exercer une activité professionnelle, dans les secteurs de production proposés par les ateliers de l'établissement. Mais également de permettre de quitter l'ESAT avec des capacités suffisantes, et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé

PUBLIC CIBLE

L'ESAT accueille des personnes en situation de handicap à partir de 20 ans. Elle dispose d'un agrément de 89 places.

MODALITES D'ACTION

Recours à l'offre de service

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

- L'insertion professionnelle

ACTIVITÉS :

- Menuiserie, ébénisterie, encadrement, mobilier
- Fabrication de textiles, couture, accessoires
- Entretien et création d'espaces verts
- Repassage
- Nettoyage de locaux

CONTACTS

ESAT L'EBENE
909 ROUTE DE TROU BIRAN
RIVIERE L'OR
TERREVILLE
97300 Cayenne
Tel. 05 94 31 60 51
Fax. 05 94 31 21 27
Mail. angeleyoni.ebene@hotmail.fr

ESAT MATITI

MISSIONS

Cet E.S.A.T. est ouvert depuis 2005 et accueille 60 personnes reconnues travailleurs handicapés. Il est situé dans la ville de Kourou (Guyane)

PUBLIC CIBLE

LES ORGANISMES PUBLIQUES ET ENTREPRISES

MODALITES D'ACTION

RECOURS A L'OFFRE DE SERVICES

OFFRE DE SERVICE

DOMAINE D'INTERVENTION

- L'insertion professionnelle

ACTIVITÉS :

- Maraîchage
- Entretien et création d'espaces verts
- Nettoyage de locaux
- Floriculture, production de plantes
- Traiteur

CONTACTS

ESAT MATITI

909 ROUTE DE TROU BIRAN

SAVANE MATITI

TERREVILLE

97310 Kourou

Tel. 05 94 28 37 40

Fax. 05 94 28 60 87

Mail. esat@adapei973.org

Site internet : <https://matiti-innov.cmonsite.fr/adapei-esat-p154542.html>

 LE HANDI-PACTE FONCTION PUBLIQUE
GUYANE



CATALOGUE
DES **ACTEURS**
RESSOURCES
MOBILISABLES

DU HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE GUYANE

Janvier 2021